

**REFORME DES STRUCTURES, DES STATUTS  
ET DES REGLEMENTS DE LA FLBB**

***CALENDRIER REVISE***



# Calendrier Révisé – Principes



Fort de l'engagement que les Clubs ont démontré lors des dernières réunions de consultations le CC à décidé de proposer un calendrier révisé , qui se base sur les principes de bases :

- **Basket Dames :**
  - Il semble y avoir accord que ce sujet devrait avoir la priorité dans les semaines à venir avec, pour objectif de proposer à l'AG Extraordinaire du 5 mai des mesures/changements de statuts & règlements concrets requis pour accompagner la proposition de changement de mode du championnat ( 10 équipes en DBBL ) que la majorité des Clubs semble approuver .
  - A ces fins un groupe de travail restreint ( membres CC & clubs) va dans les semaines à venir discuter et proposer des mesures accompagnatrices concrètes qui seront présentées à tous les clubs dans une réunion de concertation le 31 mars .
  - L'objectif est que le 5 mai l'AG Extraordinaire puisse entériner des mesures concrètes applicables dès la saison prochaine ainsi que certaines mesures à moyen terme à développer lors des mois à venir avec un objectif de les mettre en place uniquement à partir de la saison 09/10
- **Licences, Transfert et Autres :**
  - Les propositions du CC feront l'objet de réunions de concertations prévues pour le mois d'avril et mai avec pour objectif de pouvoir proposer à , et faire approuver par , l'AG Ordinaire du 5 juillet les principes de base qui seront alors développées de façon très concrètes dans les mois suivants avec un objectif de les mettre en place uniquement à partir de la saison 09/10.
  - Cette approche devrait permettre :
    - de discuter des grands principes avant de se lancer dans les propositions de mise en place détaillées
    - de s'assurer que le CC de l'année prochaine aura un programme de travail concret entériné par les Clubs
    - de s'assurer que les clubs soient informés bien à l'avance des changements à venir et puissent les prendre en compte lors de leur planification à moyen terme
    - de nous donner le temps qu'il faut pour bien préparer les changements de statuts et de règlements requis.
- **AG Extraordinaire :**
  - L'objectif est d'y faire approuver tous les points jugés importants pour permettre aux clubs de bien planifier la saison prochaine , ainsi que d'entamer la phase des transferts , en connaissance de cause , soit : mode de championnat dames et mesures accompagnatrices , Pall Arel , validation de continuer avec un Joueur UE en DBBL et Nat 2 ..... ( voir slide 5)

**REFORME DES STRUCTURES, DES STATUTS ET DES REGLEMENTS DE LA FLBB  
CALENDRIER DES REUNIONS CONSULTATIVES (CLUBS – FLBB ) DEJA TENUES**

<b>DATE</b>	<b>HEURE</b>	<b>LIEU</b>	<b>AGENDA:</b>
<b>LUNDI 11. 02.08</b>	<b>18.00-20.00</b>	<b>MAISON DES SPORTS STRASSEN</b>	<b>PROJET DE STATUTS VALORISATION BASKET DAMES</b>
<b>LUNDI 18. 02.08</b>	<b>18.00-20.00</b>	<b>MAISON DES SPORTS STRASSEN</b>	<b>PROJET DE REGLEMENTS: MEMBRES DE LA FLBB, DES ASSEMBLEES GENERALES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION ET DES COMMISSIONS</b>
<b>LUNDI 25 02.08</b>	<b>18.00-20.00</b>	<b>MAISON DES SPORTS STRASSEN</b>	<b>DAMMECHAMPIONNAT</b>
<b>LUNDI 03.03.08</b>	<b>18.00-20.00</b>	<b>COQUE KIRCHBERG SALLE DE FORMATION</b>	<b>DAMMECHAMPIONNAT</b>



**REFORME DES STRUCTURES, DES STATUTS ET DES REGLEMENTS DE LA FLBB  
CALENDRIER DES REUNIONS CONSULTATIVES (CLUBS – FLBB) A VENIR**

DATE	HEURE	LIEU	AGENDA:
LUNDI 07.04.08	18.00-20.00	MAISON DES SPORTS STRASSEN	DEVELOPPEMENT DU BASKET DAMES: préparation de mesures concrètes ( autre que mode de championnat) à entériner pour la saison à venir
LUNDI 14.04.08	18.00-20.00	A Definir	LICENCES : LICENCES JEUNES ET PRINCIPE DU CAPITAL FORMATION
LUNDI 21.04.08	18.00-20.00	A Definir	LICENCES : LICENCES ADULTES ET INTEGRATION JOUEURS UE NON-LUX
LUNDI 28.04.08	18.00-20.00	A Definir	CHANGEMENT DE CLUBS

**LUNDI 05.05.08 ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

LUNDI 12.05.08.....	18.00-20.00	MAISON DES SPORTS	LES ENTRAINEURS ET PROJET DE REGLEMENT FINANCIER
---------------------	-------------	-------------------	--



# Assemblée Générale Extraordinaire du

## 05.05.2008 – AGENDA ( dans le désordre et non exhaustif )



- **Club Pall-Arel** : Adoption des révisions statutaires et réglementaires pour entériner l'intégration du Club Pall-Arel dans le Championnat de la FLBB
- **Joueur UE – dispositions transitoires** : Approbation définitive des dispositions transitoires concernant 1 joueur UE en championnats DBBL et N2
- **Révisions statutaires** : Adoption des révisions statutaires discutées lors de la réunion du 11.02.2008
- **Révisions des règlements** : Adoption des révisions des règlements discutées lors de la réunion du 18.02.2008: concernant les membres de la FLBB, des A.G., des Conseils d'Administration et des Commissions
- **Révisions Championnat Dames** : Adoption de la révision du mode de championnat dames
- **Basket Dames - autres mesures** :
  - Adoption des révisions statutaires et réglementaires requises pour entériner les autres mesures concrètes à court terme , discutées lors de la réunion du 31 mars
  - Adoption des objectifs et mesures à moyen terme à mettre en œuvre par le CA en 2008-2009

# Assemblée Générale Ordinaire du

## 05.07.2008 – AGENDA (dans le désordre et non exhaustif)



- **Licences : Jeunes et Adultes**

- Adoption des grands principes d'une révision à moyen terme des statuts et règlements en la matière
- Adoption d'un programme de travail détaillé, avec timing , appropriés pour assurer la mise en place de ces principes dans les délais arrêtés

- **Changements de Clubs :**

- Adoption des grands principes d'une révision à moyen terme des statuts et règlements en la matière
- Adoption d'un programme de travail détaillé, avec timing , appropriés pour assurer la mise en place de ces principes dans les délais arrêtés

- **Entraîneurs et Projet de Règlement financier**

- Adoption des grands principes d'une révision à moyen terme des statuts et règlements en la matière
- Adoption d'un programme de travail détaillé, avec timing , appropriés pour assurer la mise en place de ces principes dans les délais arrêtés